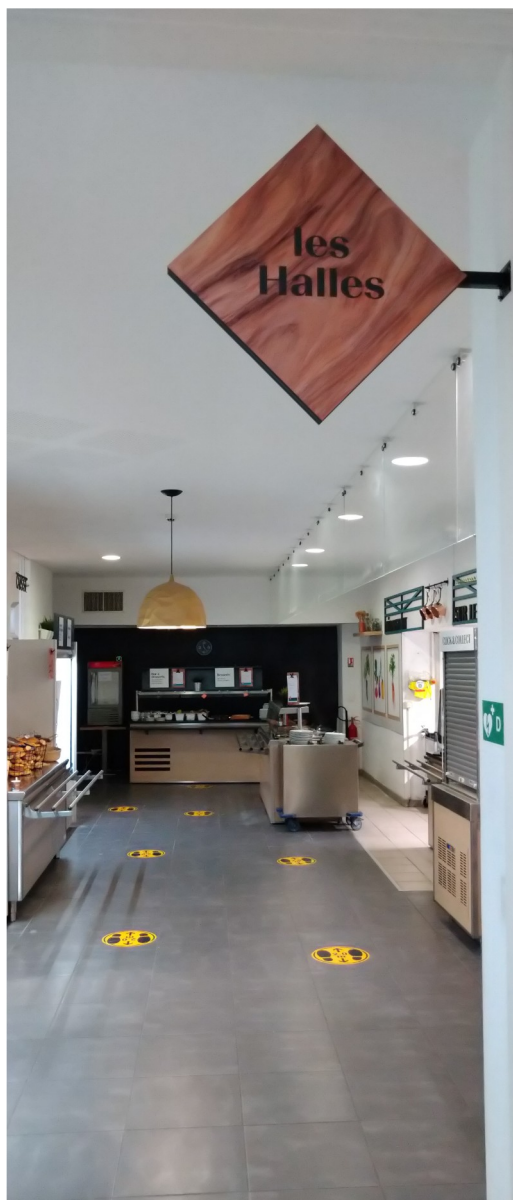


COGERA

Assemblée Générale du 17 juin 2026



COGERA

Assemblée Générale du 17 juin 2026

ORDRE DU JOUR

- Rapport annuel sur l'activité du RIA,
- Présentation des comptes annuels 2025,
- Lecture du rapport du commissaire aux comptes,
- Mise au vote de l'approbation des comptes annuels de 2025 et quitus pour la gestion du conseil d'administration,
- Présentation du rapport annuel de fonctionnement du RIA par la commission de surveillance,
- Présentation du budget prévisionnel 2026 – vote du budget 2026,
- Suivi des visites obligatoires, suivi des matériels et entretiens,
- Suivi loi Egalim,
- Vote des nouveaux membres du conseil d'administration,
- Questions diverses.

COGERA

Assemblée Générale du 17 juin 2026

ACTIVITÉS RIA

60 135 repas servis + repas extérieurs 1 232, soit un total de 61 367 repas délivrés en 2025, 2 969 convives pour prestations externes soit un total 64 336.

Paielements administration. Tous les paiements de 2025 aux administrations sont réglés.

Redevances : L'adhésion annuelle s'élève à 1,00 € par an, soit 1 287,00 € pour 1 287 adhésions pour 2025.

Badges perdus : Les convives doivent s'acquitter de 2,00 € pour renouveler leurs badges. 19 badges ont été perdus en 2025, soit 38,00 €.

Les PPC repas extérieurs (différence entre la formule repas et le tarif extérieurs) servis représentent 1 232 repas, pour un montant de 2 558,16 €.

2 969 personnes ont bénéficié de prestations externes (cafés d'accueil, buffets, etc), pour un montant de 1 535,20 €.

Total des redevances 2025 : 4 937,56 €. Pas de redevance sur l'action sociale (arbre de Noël) et les pots de départ à la retraite.

Actions menées en 2025

Prise en charge par la Préfecture des Bouches-du-Rhône (propriétaire de site), les administrations adhérentes n'ayant donc pas été impactées financièrement :

- Changement du tableau électrique du restaurant. Coût 28 299,00 €
- Plateforme accès moteur extraction de plonge. Coût 17 110,30 €.
- Porte de la table élévatrice suite à un vandalisme. Coût 8 077,20 €.

Coût total 53 486,50 €

Ont été pris en charge par les administrations adhérentes (appels de fonds) :

- Changement d'un four. Coût 21 246,66 €
- Changement du bac à graisse (niveau garage). Coût 5 827,70 €
- Remplacement du four micro-ondes de la salle du restaurant. Coût 1 053,60 €

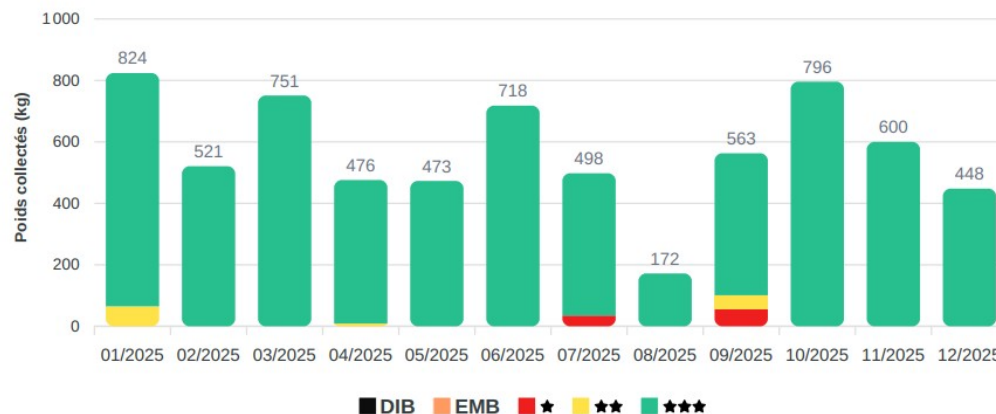
COGERA

Assemblée Générale du 17 juin 2026



Ensemble,
composter et
nourrir les sols

Évolution du volume et de la qualité des biodéchets collectés



Qualité de tri observée au sein de votre établissement

Qualité	Kg	%
★	91	1
★★	119	2
★★★	6630	97
EMB	0	0
DIB	0	0

À titre
de comparaison,
nos clients ont en
moyenne 88%
de tri ★★★

COLLECTE DES
BIODÉCHETS

DU 01/01/2025

AU 31/12/2025

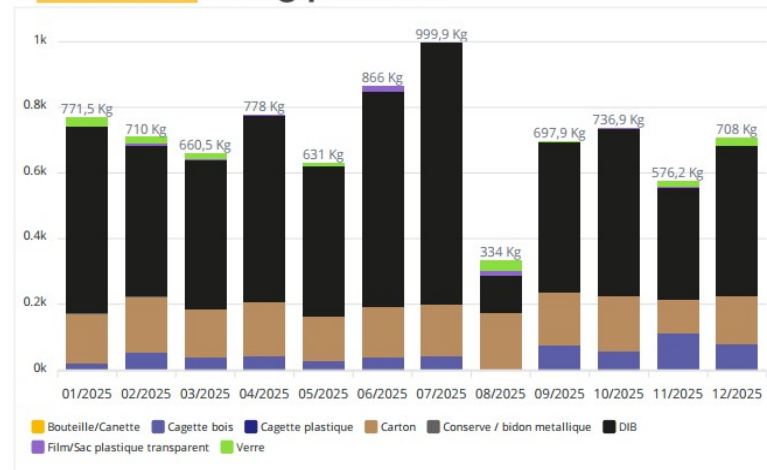
COGERA

Assemblée Générale du 17 juin 2026

COGERA (COMPASS GROUP) BILAN DE PERFORMANCE DE TRI DU 01-01-2025 AU 31-12-2025



L'évolution en Kg par mois



Impact social

Votre contrat contribue à l'emploi durable

Un équipier chez Lemon Tri passe environ 20% de son temps de travail en formation et accompagnement socio-professionnel pour aller vers l'emploi durable. Les heures de travail en insertion générées par votre contrat sont calculées en prenant en compte le temps de trajet de l'équipier pour venir collecter les matières dans vos locaux puis le temps moyen passé sur place pour faire le changement de sacs, de bacs et de rolls. Le temps de sur-tri et de conditionnement moyen passé en entrepôt pour préparer les matières au recyclage est aussi comptabilisé dans ce calcul.

Merci !

Votre contrat avec Lemon Tri a généré



COGERA (COMPASS GROUP) BILAN DE PERFORMANCE DE TRI DU 01-01-2025 AU 31-12-2025



Votre impact environnemental

VOS GESTES DE TRI ONT PERMIS D'ÉCONOMISER



34 713 L
d'eau



13 011,48 kWh
d'énergie



865,16 Kg
de CO²

SOIT L'ÉQUIVALENT DE



173
bain(s)



65 057 Km(s)
parcours en voiture électrique



6 plein(s)
d'essence de 50L consommés



Sources : ADEME, étude FEDEREC 2017 Wepa Greenfield, Base Carbone, ORDIF

COGERA

Assemblée Générale du 17 juin 2026

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – 2025

BUDGET 2025		SUIVI DEPENSES REELLES				différence sur prévisionnel
		JANVIER à JUIN	JUILLET à SEPTEMBRE	OCTOBRE à DECEMBRE	TOTAUX 2025	
GAZ	10 000,00 €	2 619,66 €	3 084,19 €		5 703,85 €	-4 296,15 €
ELECTRICITE (estimatif)	5 800,00 €					-5 800,00 €
EAU (estimatif)	6 000,00 €					-6 000,00 €
COLLECTE DECHETS ALIMENTAIRES (LES ALCHEMISTES)	7 800,00 €	2 463,05 €	1 212,26 €	2 019,76 €	5 695,07 €	-2 104,93 €
FONTAINE A EAU (location fontaine pédales)	1 500,00 €	701,83 €	457,03 €		1 158,86 €	-341,14 €
MAINTENANCE MATERIEL	27 000,00 €	10 898,54 €	2 241,11 €	17 709,92 €	30 849,57 €	3 849,57 €
MAINTENANCE CLIM	550,00 €					-550,00 €
MAINTENANCE HOTTES	3 000,00 €	2 419,57 €		690,00 €	3 109,57 €	109,57 €
FOURNITURES FILTRES	1 700,00 €		1 110,94 €	204,00 €	1 314,94 €	-385,06 €
CURAGE 2 BACS A GRAISSE	1 000,00 €		288,00 €	288,00 €	576,00 €	-424,00 €
SECURITE INCENDIE	1 400,00 €					-1 400,00 €
TRAITEMENT NUISIBLES	2 160,00 €	1 080,00 €	1 080,00 €		2 160,00 €	
MAINTENANCE DEFIBRILLATEUR	700,00 €	150,00 €			150,00 €	-550,00 €
BADGES + RECHARGEMENT MAINTENANCE + REPARATION	1 500,00 €	1 068,00 €			1 068,00 €	-432,00 €
COLLECTE ORDURES MENAGERES (LEMON TRI)	12 200,00 €	4 702,80 €	2 859,54 €	3 880,74 €	11 443,08 €	-756,92 €
BIBAK	8 500,00 €	4 470,00 €	1 616,40 €	1 616,40 €	7 702,80 €	-797,20 €
ASSURANCE LOCAUX	3 500,00 €	3 856,76 €			3 856,76 €	356,76 €
HONORAIRES COMPTABLES	5 000,00 €	2 463,12 €	1 231,56 €	1 231,56 €	4 926,24 €	-73,76 €
PETIT MATERIEL CUISINE	4 000,00 €	1 960,68 €	5 743,71 €	1 308,62 €	9 013,01 €	5 013,01 €
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 500,00 €					-1 500,00 €
AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS (POSTE, DEPLACEMENT...)	500,00 €					-500,00 €
FRAIS DIVERS	500,00 €		65,95 €		65,95 €	-434,05 €
GROS MATERIEL CUISINE	20 000,00 €		21 246,66 €	5 266,90 €	26 513,56 €	6 513,56 €
PETIT TRAVAUX	10 000,00 €		8 400,00 €	8 075,20 €	16 475,20 €	6 475,20 €
TABLE ELEVATRICE (CONTRAT MAINTENANCE)	3 000,00 €	1 068,00 €		1 068,00 €	2 136,00 €	-864,00 €
COMMISSAIRE AU COMPTE	4 200,00 €	1 800,00 €	2 400,00 €		4 200,00 €	
AMO (AUDIT)	4 000,00 €	1 800,00 €		1 800,00 €	3 600,00 €	-400,00 €
TOTAL	147 010,00 €	43 522,01 €	53 037,35 €	45 159,10 €	141 718,46 €	-5 291,54 €
		appel de fond	appel de fond	appel de fond		
		30/06/25	01/10/25	02/02/26		

COGERA

Assemblée Générale du 17 juin 2026

10 599,50 € de frais ont été pris en charge par l'association COGERA répartis comme ci-dessous :

FACTURES					OBSERVATIONS	N°
date	numéro	société	libellé	montant TTC		
14/02/25	202502370	IMPOTS	ACOMPTE TVA	939,00 €	PRIS EN CHARGE PAR COGERA	16
21/02/25	25748537	BRUNEAU	FOURNITURES – PAPIER	480,05 €	PRIS EN CHARGE PAR COGERA	17
24/02/25	25753106	BRUNEAU	FOURNITURES	82,69 €	PRIS EN CHARGE PAR COGERA	18
25/02/25	25757799	BRUNEAU	CARTOUCHES ENCRE	1 593,28 €	PRIS EN CHARGE PAR COGERA	19
17/04/25	25944384	BRUNEAU	ECRAN PC	294,00 €	PRIS EN CHARGE PAR COGERA	37
13/05/25	F20250158	PARIS EP	EMBOUTS CAOUTCHOUC CHAISES	270,00 €	PRIS EN CHARGE PAR COGERA	55
24/07/25	700137212491	CENTRE IMPOTS	ACOMPTE IMPOTS JUILLET 2025	3 057,00 €	PRIS EN CHARGE PAR COGERA	65
04/07/25	26.203.777	BRUNEAU	PETITES FOURNITURES	51,54 €	PRIS EN CHARGE PAR COGERA	71
12/07/25	2443	TRUFFAUT – NOTE DE FRAIS D. EYCHENNE	TUYAU ARROSAGE	59,99 €	PRIS EN CHARGE PAR COGERA	85
29/08/25	26.349.452	BRUNEAU	RALLONGE ELECTRIQUE	58,56 €	PRIS EN CHARGE PAR COGERA	92
06/11/25	PRV-25-4785	LES ALCHEMISTES	ANIMATION ET SENSIBILISATION	984,00 €	PRIS EN CHARGE PAR COGERA	120
28/11/25	FAC-60349	LEMON TRI	PERTE COLLECTEUR CARTOUCHES ENCRE	141,60 €	PRIS EN CHARGE PAR COGERA	128
08/12/25	20250238199	O2SWITCH	RENOUVELLEMENT SITE INTERNET	230,40 €	PRIS EN CHARGE PAR COGERA	131
08/12/25		IMPOTS – TVA	TVA 2024 – 40 %	2 224,00 €	PRIS EN CHARGE PAR COGERA	132
17/12/25	26787650	BRUNEAU	FOURNITURES	42,02 €	PRIS EN CHARGE PAR COGERA	139
22/12/25	26800253	BRUNEAU	FOURNITURES SUPPORT INFORMATIONS A3	91,37 €	PRIS EN CHARGE PAR COGERA	140
				TOTAL TTC		
total général année				10 599,50 €		

COGERA

Assemblée Générale du 17 juin 2026

**Présentation par des comptes par Monsieur BAHON
(expert-comptable)**

**Lecture du rapport par Monsieur FELINE
(commissaire aux comptes)**

COGERA

Assemblée Générale du 17 juin 2026

**Mise au vote de l'approbation
des comptes annuels de 2025**

Quitus pour la gestion du Conseil d'Administration

COGERA

Assemblée Générale du 17 juin 2026

Présentation du rapport annuel de fonctionnement du RIA par la Commission de Surveillance

COGERA

Assemblée Générale du 17 juin 2026

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT – 2026

BUDGET 2026		SUIVI DÉPENSES RÉELLES				différence sur prévisionnel
		JANVIER à AVRIL	MAI à SEPTEMBRE	OCTOBRE à DECEMBRE	TOTAUX 2024	
GAZ	10 000,00 €	2 853,11 €			2 853,11 €	-7 146,89 €
ELECTRICITE (estimatif)	8 000,00 €					-8 000,00 €
EAU (estimatif)	9 000,00 €					-9 000,00 €
COLLECTE DECHETS ALIMENTAIRES (LES ALCHEMISTES)	7 800,00 €	1 557,82 €	1 058,46 €		2 616,28 €	-5 183,72 €
FONTAINE A EAU (location fontaine pédales)	1 500,00 €	464,87 €	102,00 €		566,87 €	-933,13 €
MAINTENANCE MATERIEL	35 000,00 €	18 940,48 €	5 038,07 €		23 978,55 €	-11 021,45 €
MAINTENANCE CLIM	550,00 €					-550,00 €
MAINTENANCE HOTTES	3 700,00 €	690,00 €			690,00 €	-3 010,00 €
FOURNITURES FILTRES	1 700,00 €					-1 700,00 €
CURAGE 2 BACS A GRAISSE	1 000,00 €					-1 000,00 €
SECURITE INCENDIE	1 400,00 €	1 338,35 €			1 338,35 €	-61,65 €
TRAITEMENT NUISIBLES	2 500,00 €	1 150,21 €			1 150,21 €	-1 349,79 €
MAINTENANCE DEFIBRILLATEUR	400,00 €	150,00 €			150,00 €	-250,00 €
BADGES + RECHARGEMENT MAINTENANCE + REPARATION	1 500,00 €					-1 500,00 €
COLLECTE ORDURES MENAGERES (LEMON TRI)	12 200,00 €	2 890,80 €	914,10 €		3 804,90 €	-8 395,10 €
BIBAK	8 500,00 €	3 674,02 €			3 674,02 €	-4 825,98 €
ASSURANCE LOCAUX	4 000,00 €	4 002,65 €			4 002,65 €	2,65 €
HONORAIRES COMPTABLES	5 400,00 €	1 144,80 €	763,20 €		1 908,00 €	-3 492,00 €
PETIT MATERIEL CUISINE	7 000,00 €	2 782,41 €			2 782,41 €	-4 217,59 €
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 500,00 €					-1 500,00 €
AUTRES FRAIS ADMINISTRATIFS (POSTE, DEPLACEMENT...)	500,00 €					-500,00 €
FRAIS DIVERS	500,00 €					-500,00 €
FRAIS FINANCIERS – BANQUE (ANNEE 2026)	150,00 €					-150,00 €
GROS MATERIEL CUISINE	25 000,00 €					-25 000,00 €
PETIT TRAVAUX	15 000,00 €	12 555,72 €	3 154,80 €		15 710,52 €	710,52 €
TABLE ELEVATRICE (CONTRAT MAINTENANCE)	3 000,00 €	1 068,00 €			1 068,00 €	-1 932,00 €
COMMISSAIRE AU COMPTE	4 500,00 €	2 400,00 €			2 400,00 €	-2 100,00 €
AMO (AUDIT)	4 000,00 €	1 800,00 €			1 800,00 €	-2 200,00 €
TOTAL	175 300,00 €	59 463,24 €	11 030,63 €		70 493,87 €	-104 806,13 €
		appel de fond	appel de fond	appel de fond		
		30/04/26				

COGERA

Assemblée Générale du 17 juin 2026

Travaux 2026

- Changement de la sauteuse gaz.
- Changement de la tourelle d'extraction double puissance sur toit terrasse.
- Mise au normes de l'électrovanne gaz (sécurité).
- Reprise des tuyaux gaz (mauvais état) en production chaude.
- Changement des 2 caisses (logiciels obsolètes). En location auprès du prestataire.

Sur le premier appel de fonds d'avril 2026, COGERA a pris à sa charge les frais mentionnés ci-dessous pour un montant de 13 700,62 €.

31/03/26	F815/26	STEM ELECTRICITE	DEPANNAGE ECLAIRAGE PRISE DE COURANT SUPPLEMENTAIRE	275,30 €	55,06 €	330,36 €
31/03/26	F814/26	STEM ELECTRICITE	REPLACEMENT BOUTON ARRET URGENCE + INTERVENTIONS	1 146,00 €	229,20 €	1 375,20 €
12/03/26	PFFC05330	PROVENCE FROID	SOLDE SAUTEUSE GAZ – ACOMPTE OCTOBRE 2025	10 241,18 €	2 048,24 €	12 289,42 €

Sur le deuxième appel de fonds, à ce jour, COGERA prendra à sa charge les frais suivants d'un montant de 3 792,00 € :

29/05/26	260502441	SODIMATCO	TOURELLE EXTRACTION (SOLDE)	3 160,00 €	632,00 €	3 792,00 €
----------	-----------	-----------	-----------------------------	------------	----------	------------

COGERA

Assemblée Générale du 17 juin 2026

Vote du budget 2026

COGERA

Assemblée Générale du 17 juin 2026

Retour sur la prestation EUREST

COGERA

Assemblée Générale du 17 juin 2026

LOI EGALIM (Comparatif 2025-2024)

Où en sommes-nous de notre transition alimentaire ?

RIA COGERA - MARSEILLE

📍 Marseille
👤 302 couverts
🏢 Administration
🔗 Gestion concédée



Qualité de la nourriture en 2025

15 % bio



61 % durables et de qualité (hors bio)



En 2024, nos produits étaient à 11 % bio et 55 % durables et de qualité (hors bio).

Nos succès

- 🌱 Cette cantine est en conformité avec le volet diversification des sources de protéines et menu végétarien.
- ♻️ La cantine est engagée dans une démarche de réduction drastique de son gaspillage.



Pourquoi je vois cette affiche ?

L'objectif de cet affichage est de rendre plus transparentes l'origine et la qualité des produits composant les menus et de soutenir l'objectif d'une alimentation plus saine et plus durable dans les restaurants.

ma-cantine.agriculture.gouv.fr

Où en sommes-nous de notre transition alimentaire ?

RIA COGERA - MARSEILLE

📍 Marseille
👤 302 couverts
🏢 Administration
🔗 Gestion concédée



Qualité de la nourriture en 2024

11 % bio



55 % durables et de qualité (hors bio)



En 2023, nos produits étaient à 12 % bio et 16 % durables et de qualité (hors bio).

Nos succès

- 🌱 La fréquence minimale des menus végétariens est respectée.
- 🐄 Votre gestionnaire informe ses convives de toutes ses démarches pour du mieux manger !
- ♻️ La cantine est engagée dans une démarche de réduction drastique de son gaspillage.



COGERA

Assemblée Générale du 17 juin 2026

VOTE

(Nouveaux membres du conseil d'administration)

Monsieur Yves DE MONTGOLFIER (DDTM) en remplacement de Monsieur Thierry CERVERA parti à la retraite.

Monsieur Philippe ALVES (SGC), qui apporte un appui technique de très grande qualité sur la partie travaux du restaurant.

COGERA

Assemblée Générale du 17 juin 2026

QUESTIONS DIVERSES

Fermeture été 2026

Le restaurant sera fermé le lundi 13 juillet et du 3 au 14 août 2026 inclus